De la linguistique textuelle à la traduction

La textualisation comme catégorie-action pour l'apprentissage traductif

Ludovica MAGGI

ESIT, Sorbonne Nouvelle
Clesthia (EA 7345)

https ://doi.org/10.17184/eac.8017

Résumé : En puisant dans la linguistique textuelle, nous présentons la textualisation comme catégorie traductologique et action traductive portant sur l'interconnexion signifiante des segments énonciatifs et suggérons son introduction dans la pratique pédagogique, en complément des cadres théoriques qui informent la traduction au niveau de ces mêmes segments. Nous esquissons une liste essentielle de marqueurs de textualisation, puis faisons le lien avec la théorie interprétative de la traduction, en insistant tout particulièrement sur la contribution de la textualisation à la construction du sens au travers des unités segmentales. Nous attirons également l'attention sur la valeur ajoutée d'une approche par équivalence à la textualisation, envisageant le réagencement pertinent des marqueurs en contexte cible comme un levier pour le développement de l'agir critique en traduction et la prise de conscience de l'agentivité du traducteur. Nous illustrons notre proposition à l'aide d'un bref cas d'étude et concluons avec une ouverture, en soulignant l'importance d'accompagner les apprenants vers une vision davantage macroscopique de la traduction, qui prenne en compte, en plus de la textualisation, les dimensions pragmatique, discursive et communicationnelle.

Mots-clés : Traduction, linguistique textuelle, textualisation, équivalence textuelle, agentivité traductive

Abstract: Drawing on textual linguistics, textualization is presented as a theoretical category for translation as well as a translation action relying on the interconnection of utterance segments. On this basis, it is advised to introduce textualization in pedagogical practice as a complement to segment-level theoretical frameworks, notably the interpretative theory of translation, considering its contribution to the construction of meaning. An essential list of textualization markers is introduced to this end. Further, the added value of an equivalence-based approach to textualization is highlighted, leveraging on the relevant reorganization of source textualization markers in the target context, and it is suggested that such an approach can be instrumental to developing critical translation skills and fostering awareness of translatory agency. A case study supports the proposal. The conclusions emphasize the importance of guiding learners towards an even wider view of translation, one that incorporates the pragmatic, discursive, and communicative dimensions beyond textualization.

Keywords: Translation, textual linguistics, textualization, textual equivalence, translatorial agency.

Introduction

Par cet article nous formalisons notre contribution orale à la réflexion collective sur la formation des traducteurs qui s'est déployée à l'INALCO en février 2019, lors du colloque international dont le présent ouvrage recueillit les actes.

Dans ce cadre, par notre intervention « Le tabou du texte – l'apprenant à la frontière du segment », nous avions souhaité présenter la textualisation en tant que catégorie traductologique, en attirant l'attention sur la réticence des apprenants à l'intégrer dans le processus traductif. Depuis, nous avons eu l'occasion de tracer les grandes lignes de cette catégorie[1]. Nous avons ici l'opportunité d'y revenir en détail.

Pour ce faire, nous préciserons le contexte pratique de la textualisation (1), puis esquisserons son périmètre théorique, tel que nous le définissons par rapport à certaines réflexions déjà développées sur le sujet aussi bien en traductologie qu'en linguistique textuelle et l'orientons vers les exigences de l'apprentissage de la traduction (2). Nous présenterons également un exemple d'accompagnement à la textualisation tiré de notre pratique pédagogique (3).

A cet effet, nous retracerons les grandes lignes de l'argumentation développée dans deux cours que nous avons animés en l'année académique 2019/2020.

1 Le cadre : la limite du segment

L'identification de la textualisation en tant qu'objet théorique et pragmatique de la traduction en phase d'apprentissage s'est imposée à nous comme une exigence, voire une urgence, face à un constat empirique : si l'atome du mot comme unité de référence finit par se briser au fil des exercices de reformulation, les apprenants peinent à dépasser la limite du segment. Plus précisément, ils ont tendance à se borner au segment source comme espace d'acquisition des éléments nécessaires à la compréhension et au segment cible comme espace de déploiement de la traduction des éléments acquis.

Dans les meilleurs des cas, tous les pas nécessaires à la réalisation d'une bonne traduction – selon la charte essentielle que l'on communique aux apprenants au fil des différents cours – ont été accomplis : étude contextuelle, recherche thématique et terminologique pour la compréhension du texte source ; identification de la terminologie cible à l'aide de corpus parallèles ; reformulation en langue cible visant le transfert du sens par le biais d'une expression correcte et fluide qui réponde aux attentes du public cible en termes de terminologie, collocations, phraséologie ; adéquation du registre au genre textuel et à la situation de communication.

Et pourtant, trop souvent, à l'œil du correcteur, les travaux des étudiants se présentent comme une suite juxtaposée de phrases autonomes. Le diagnostic est aussi impressionniste que patent : il manque une gestion coordonnée du texte ; une vision d'ensemble qui impose le tissage de liens (sémantiques et, partant, linguistiques) entre segments comme tâche itérative et conclusive du processus de traduction ; l'exigence

[1] Ludovica, Maggi (2019), « Pour une pédagogie de la textualisation. Verbaliser la reverbalisation, construire la communication, affirmer le traducteur », *Traduire, n.* 241, 2019.

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

intime de cadrer le cercle avant de se dire satisfait de son travail. A la place, le point de fin de phrase semble faire office de ligne d'arrivée, échéance libératoire de tout engagement.

2 La textualisation entre pensée traductologique et linguistique textuelle

Face à cette considération, nous avons ressenti le besoin de thématiser la textualisation auprès des étudiants, d'abord au sein des cours pratiques – depuis quelques années, sous forme de remarques empiriques, dans nos TD de traduction économique, Web et technique – puis en cours magistral. Nos premiers bancs d'essai ont été en ce sens les leçons de Traductologie tenues à l'Université de Paris en 2019-2020 pour les étudiants de dernière année de licence LEA et notre séminaire thématique au sein du cours Théories de la communication et de la traduction destiné aux élèves du Master 1 Communication Interculturelle et Traduction de l'ISIT.

2.1 Etat du texte et action traductive : un positionnement traductologique

Dans ces cadres plus propices à la théorisation, la textualisation a tout d'abord été posée dans son double statut d'état du texte (objet d'étude dans la source, condition souhaitée dans la cible) et processus de traduction (procédé à mettre en place activement, par le traducteur).

Ainsi, il a été précisé que, si elle concerne bien la phase scripturale de la traduction en tant que réflexe à acquérir et condition finale à vérifier avant livraison, les indices d'une textualisation raisonnée de la matière linguistique cible sont à rechercher dans le texte source. Il s'agit donc également d'intégrer la textualisation dans l'analyse du texte de départ et d'apprendre à la considérer comme clé incontournable de compréhension de ce dernier.

Sur ces premières bases, la textualisation a été présentée en tant que complément et suite logique des approches méthodologiques auxqueles les apprenants sont typiquement initiés : les micro-procédés traductifs (des classiques Vinay-Darbelnet[2] Malblanc[3] et Nida[4] aux plus récents Cherstermann[5] et Delisle[6], qui a par ailleurs le mérite d'inclure les critères essentiels de la textualisation parmi les objectifs généraux de l'apprentissage de la traduction professionnelle) ; la reverbalisation théorisée par Danica Seleskovitch et Marianne Lederer ; le modèle séquentiel de la traduction élaboré par Daniel Gile ; la conception multi-strate de la traduction avancée par Mona Baker.

Ces références ont été choisies parmi d'autres sur la base de considérations à caractère pédagogique. Premièrement, nous avons souhaité renvoyer les apprenants à des

[2] Jean-Paul, Vinay, et Jean, Darbelnet (1958), *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Montréal : Beauchemin

[3] Alfred, Malblanc (1968), *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, (5è éd. rev.), Paris : Didier

[4] Eugene, Nida (1964), *Towards a Science of Translating*, Leiden : E.J. Brill

[5] Andrew, Chesterman (1997), *Memes of Translation, The Spread of Ideas in Translation Theory*, Amsterdam – Philadelphia : Benjamins, p. 87-116

[6] Jean, Delisle (1993/2003/2013), *La traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnel le de l'anglais vers le français*, Editions de l'Université d'Ottawa

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

fondamentaux de la traductologie, souvent inclus dans les bibliographies essentielles des formations en traduction, afin qu'ils les découvrent ou les redécouvrent. Deuxièmement, nous avons tâché de positionner la textualisation au centre du périmètre conceptuel tracé par ces ouvrages pour montrer à quel point elle en constitue un complément, voire une conséquence nécessaire.

S'agissant des procédés, nous en avons présenté quelques exemples, en puisant de préférence chez Delisle. Tout en rappelant leur utilité au niveau du sous-segment face à des micro-défis traductifs de nature linguistique, nous avons invité les étudiants à adopter également un regard plus ample, pour s'interroger sur le sens porté par l'ensemble du segment et en viser la reverbalisation.

Concernant la relation à la reverbalisation, nous avons en premier lieu inclus un rappel à la théorie interprétative de la traduction et à ses préconisations pour la traduction : déverbalisation du texte source et saisie du sens à l'aide des compléments cognitifs ; reverbalisation du sens dernier en langue cible ; franchissement du seuil du mot[7] dans le respect de la terminologie de spécialité (principe de la brioche aux raisins[8]) ; saisie et restitution du sens sur la base d'unités minimales de compréhension, de nature cognitive et non pas linguistique[9], qui émergent « lorsqu'un nombre suffisant de mots rencontre les connaissances pertinentes qui leur donneront une existence » et « s'agrègent à ce qui a déjà été retenu, formant ainsi un sens plus général, celui que chacun retient »[10]. Plaçant la textualisation dans ce contexte, nous avons souhaité décrire une courbe qui procède en crescendo, du mot à l'unité de sens, au sens issu de la mise en réseau des unités.

Dans un deuxième temps nous avons ensuite fait référence au modèle séquentiel de la traduction conçu par Daniel Gile[11] en tant que méthode applicative holistique. Ce modèle s'articule en trois phases itératives et prend la forme d'un diagramme circulaire, de sorte qu'il est impossible de passer à l'étape suivante si la précédente n'est pas considérée comme close. La première phase concerne la compréhension du texte source (à l'aide de connaissances thématiques et contextuelles, disponibles ou à acquérir *ad hoc*) et consiste en l'élaboration d'une hypothèse de sens, à soumettre à un test de plausibilité. La deuxième phase se concentre sur la reformulation et prévoit un contrôle en fonction de la fidélité au sens compris, ainsi qu'à l'acceptabilité (terminologique, phraséologique, éditoriale) de la traduction pour le public cible. La troisième phase – la plus intéressante aux fins de notre réflexion, car elle contient *in nuce* l'exigence de textualisation – impose un contrôle par agrégats, visant à vérifier si des segments ont été oubliés ; si la compréhension des segments peut être confirmée

[7] Marianne, Lederer (1994), *La traduction aujourd'hui*, Paris : Hachette ; Lederer, Marianne, Lederer (1997) « La théorie interpretative de la traduction : un résumé », *Revue des lettres et de traduction*, n° 3, 1997, p. 11-20

[8] Danica, Seleskovitch (1975), *Langage, langues et mémoire, étude de la prise de note en interprétation consécutive*, Lettres Modernes Minard : Paris, p. 30

[9] Marianne, Lederer (1997), « La théorie interprétative de la traduction : un résumé », *Revue des lettres et de traduction*, n° 3, 1997, p. 16-17 ; Marianne, Lederer (2018) « Unité de traduction ou unité de sens ? Du linguistique au cognitif », *Equivalences*, n° 45, vol. 1-2, 2018, p. 27-44

[10] Marianne, Lederer (1997), « La théorie interprétative de la traduction : un résumé », *Revue des lettres et de traduction*, n° 3, 1997, p. 16

[11] Daniel, Gile (2005), *La traduction. La comprendre, l'apprendre*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 101-135

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

ou nécessite une rectification à la lumière des segments précédents ou suivants ; si la formulation actée pour chaque segment peut être confirmée ou si des ajustements/actions d'harmonisation sont nécessaires, sur le plan terminologique ou stylistique.

Enfin, nous avons rappelé les considérations de Mona Baker. Dans son manuel récemment réédité[12], cette dernière envisage en effet la traduction comme l'établissement d'une équivalence source-cible ayant lieu en dépit des différences morphologiques et structurelles des langues concernées. Ce, à plusieurs niveaux : lexical (mots), supralexical (collocations, expressions idiomatiques) ; grammatical (nombre et genre des substantifs, personne, temps, aspect et voix des verbes) ; textuel (organisation thématique de l'information, cohésion) ; pragmatique (cohérence, implication). Mettant l'accent sur l'équivalence textuelle, Baker trace de façon explicite un espace théorique pour la textualisation en traduction. Elle s'attarde en effet sur la gestion différenciée, en fonction des langues, des données connues (thème) et nouvelles (rhème) pour l'agencement et la progression du flux d'informations. Elle définit également la cohésion comme réseaux lexical et grammatical reliant entre eux des mots, des phrases, des paragraphes et évoque la cohérence en tant que réseau de relations conceptuelles sous-jacentes au texte.

2.2 Appel à la linguistique textuelle : une liste de vérification pour orienter les étudiants

Après avoir placé la textualisation dans le tableau de la réflexion traductologique générale, nous avons souhaité en préciser la teneur. À cet effet, ces mêmes ouvrages de référence ne se sont pas révélés comme étant des outils pertinents.

Nous avons en effet observé que, si les contributions évoquées contemplent la dimension textuelle, elles ne problématisent pas la textualisation de façon suffisamment circonstanciée aux fins spécifiques de l'apprentissage de la traduction. En effet, d'une part, Marianne Lederer et Daniel Gile l'annoncent, mais ne lui réservent pas un traitement focalisé, du fait que leurs réflexions s'étendent sur le périmètre global du processus traductif. Par ailleurs, ils ne suggèrent pas d'outils spécifiques pour la détection et la mise en place de la textualisation, faisant confiance à la sensibilité générale du traducteur pour l'identification de solutions adéquates.

D'autre part, Mona Baker formule bien une réflexion structurée sur l'équivalence textuelle dans son ouvrage méthodologique, qui est à reconnaître comme point de départ de la sensibilisation des apprenants traducteurs à la textualisation. Toutefois, sa contribution porte en toile de fond la marque contraignante de la linguistique contrastive – malgré la volonté déclarée de la dépasser par le biais de la pragmatique – et d'une manière traductologique au fond prescriptive qui se plait à préconiser des solutions ciblées d'ordre linguistique pour la résolution de difficultés surgissant de traits supra-linguistiques de la matière source. Nous faisons ici notamment référence aux stratégies proposées pour la prise en compte des comportements divergents – en langue cible par rapport à la langue source – dans la manipulation du thème et du rhème : changement de verbe ou de voix verbale, nominalisation, « extraposition »…

[12]Mona, Baker (1992), *In Other Words*, Londres : Routledge, ; Baker, Mona, Baker (2011), *In Other Words*, 2e éd., Oxon : Routledge, 2011

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

De plus, l'argumentaire de Baker est tantôt mené d'une voix très scientifique, sans doute peu transparente pour un public d'apprenants (c'est le cas du chapitre 5 dédié à la dynamique thème-rhème), tantôt guidé par une volonté de catégorisation qui – dans les limites imposés par le genre du manuel – peut comporter le risque d'une simplification ou d'un manque d'exhaustivité. Le choix de dissocier franchement cohésion et cohérence, associant la première au texte, la deuxième à la pragmatique – comme si le premier n'incarnait pas la deuxième – nous paraît notamment quelque peu dépaysant.

Tout en signalant le potentiel et les limites de ces piliers de la traductologie générale aux fins de la familiarisation avec la gestion de la textualité en traduction, nous n'avons pas manqué de rappeler à notre public l'existence d'une réflexion traductologique ciblée sur la textualisation et conseillé l'étude d'au moins deux références essentielles : Hatim et Mason[13] et Neubert et Shreve[14]. Il s'agit là toutefois de lectures de niveau avancé, exigeant dans le premier cas la capacité à appréhender une stratification complexe de paramètres – discursifs avant même que textuels – et, dans le deuxième cas, la capacité à naviguer entre les différents paradigmes traductologiques de la textualisation.

Face à ce panorama traductologique, à la fois riche et imparfait aux fins d'une introduction pédagogique à la dimension de la textualisation en traduction, nous avons choisi de concevoir un outil essentiel qui, certes, renvoie aux diverses suggestions émanant de ces sources mais qui s'inspire plus directement de la linguistique textuelle, en ligne avec l'un des nombreux paradigmes de la textualité énumérés par Neubert et Shreve[15].

Il s'agit d'une grille de référence pratique : une liste de « marqueurs » de textualité qui se prêtent à être reconnus dans le texte source, puis transférés et vérifiés dans le texte cible.

Pour une progression fluide de la réflexion, nous avons tout d'abord présenté les unités textuelles et de traduction, ces mêmes segments minimaux dont nous prônons le dépassement, en traduction, par le biais de la textualisation. Nous avons ensuite proposé une définition générale du texte et de la textualisation. Enfin, nous avons précisé les dispositifs permettant de mettre en place la textualisation.

Ci-dessous les concepts-clés retenus :

Unité énonciative ou proposition-énoncé : unité minimale du texte selon Jean-Michel Adam. Dépassant la phrase (unité linguistico-graphique dont une majuscule et un point signalent les deux extrémités) car chargée d'une portée *pragmatique*, la proposition-énoncé peut être définie telle une portion texte dans laquelle quelqu'un dit quelque chose, réalisant ainsi, *via* la parole, un acte. Au cours de cet article, il nous arrivera d'employer le synonyme « segment » pour faire référence à cette unité.

[13] Basil, Hatim et Ian, Mason (1990), *Discourse and the Translator*, London : Longman.

[14] Albrecht, Neubert et Gregory M., Shreve (1992), *Translation as Text*, Kent, Ohio, The Kent State University Press

[15] *Ibid.*, p. 22-25.

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

Unité de sens : unité minimale de traduction selon Marianne Lederer. Dépassant la phrase (unité linguistico-graphique dont une majuscule et un point signalent les deux extrémités) car chargée d'une portée *cognitive*, l'unité de sens peut être définie telle une portion de texte qui déclenche la saisie d'un sens chez le lecteur. À la différence de l'unité énonciative d'Adam, son sujet n'est pas l'énonciateur, mais le récepteur, qui accomplit un acte de compréhension. Un rapprochement avec l'unité énonciative est envisageable, bien qu'une correspondance exacte avec celle-ci ne puisse être établie (l'unité de sens pouvant notamment être plus ou moins étendue).

Texte : suite d'unités énonciatives mises en relation entre elles par des dispositifs structuraux et formels. Si les unités énonciatives sont saisies successivement, donnant lieu, approximativement, à des unités de sens chez le récepteur – la compréhension de chacune d'entre elles ne saurait être indépendante de la saisie de leur rapport avec les autres. Aussi, la compréhension d'un texte *in extenso* repose sur la saisie de l'ensemble des unités dans leur articulation, associée à la prise en compte des dispositifs qui permettent une telle mise en réseau.

Textualisation : articulation et mise en relation de la matière sémantique et linguistique donnant lieu au texte en tant qu'ensemble signifiant fonctionnel, doté de cohérence, cohésion et unité, aussi bien sur le plan thématique que pragmatique.

Cohérence : condition de textualisation reposant sur la présence de relations logiques entre les unités du texte et au sein de ces dernières.

Cohésion : condition de textualisation reposant sur la présence de liens linguistiques porteurs de relations sémantiques entre les unités du texte et au sein de ces dernières.

Unité thématique : condition de textualisation reposant sur la convergence des unités énonciatives sur un contenu dominant, le cas échéant développé en plusieurs sous-thèmes.

Unité pragmatique : condition de textualisation reposant sur la convergence des unités énonciatives vers un acte de parole dominant (persuasion, polémique, argumentation, information…).

Dispositifs de textualisation : ressorts structurels et formels contribuant à la mise en place de la textualisation.

Séquence : agrégat d'unités d'énonciation, agencé selon des schémas conventionnels, dont l'énonciateur et le récepteur ont une connaissance partagée. Exemple de séquences : narrative, argumentative, explicative, descriptive.

Plan de composition : architecture générale, schéma d'agencement des unités de texte, pour le déploiement des idées portées par l'énonciateur. Peut-être conventionnel (entièrement basé sur un schéma dont l'énonciateur et le récepteur ont une connaissance partagée), occasionnel (conçue *ad hoc* par l'énonciateur, généralement sur la base d'un schéma connu). Peut-être influencé par le genre textuel (lettre, roman, rapport, article journalistique ou scientifique, dissertation…).

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

Réticularisation : mise en réseau des unités de texte par le biais de la reprise, au fil de ces dernières, d'éléments sémantiques, lexicaux, rhétoriques, rythmiques… identiques ou similaires.

Connexion : mise en relation des unités de texte par le biais d'organisateurs et connecteurs argumentatifs.

Organisateurs : ressorts linguistiques de nature différente – conjonctions, adverbes, locutions adverbiales, groupes nominaux ou prépositionnels… – permettant, notamment, d'ordonner le texte sur les axes du temps et de l'espace, de structurer sa progression, de signaler le passage à un nouveau sujet ou d'attirer l'attention sur un élément donné.

Connecteurs argumentatifs : ressorts linguistiques de nature différente – conjonctions, adverbes, locutions adverbiales, groupes nominaux ou prépositionnels… – permettant le déploiement d'une argumentation et marquant notamment la concession, l'hypothèse, la cause, la conséquence, l'opposition.

Marqueurs de prise en charge énonciative : ressorts linguistiques de nature différente – prépositions, locutions, verbes, personnes et modes verbaux, adverbes, locutions, pronoms, adjectifs… et jusqu'aux marqueurs typographiques tels que les guillemets ou l'italique – attribuant la responsabilité de l'énoncé à un énonciateur et modalisant l'énonciation.

Focalisation et progression thématique : procédés de gestion des données sémantiques, visant respectivement à concentrer l'attention sur un élément d'information donné et à faire avancer le flux d'information vers d'autres éléments ; se basent sur l'emploi combiné des données connues (thème) et nouvelles (rhèmes).

Anaphore : reprise cohésive d'un élément sémantique au travers de ressorts linguistiques variés (un nom précédemment évoqué peut être repris par un pronom, ou un nom – identique, synonyme, hyponyme ou hyperonyme – précédé le cas échéant d'un article ou adjectif démonstratif ; un ensemble d'informations portées par un énoncé peut être résumé par un pronom ou un nom, précédé le cas échéant d'un article ou adjectif démonstratif ; un nouvel élément sémantique peut être associé à un élément précédemment évoqué par le biais d'un nom accompagné d'un adjectif possessif ou d'un article).

Implicitation : absence de données linguistiques ou sémantiques pouvant conduire le récepteur à inférer des informations non explicitement formulées (ellipse, notamment d'un verbe, d'un pronom personnel ou d'une préposition ; présupposé d'un élément sémantique pouvant être induit par la portée sémantique de noms ou verbes explicitement formulées ; sous-entendus pouvant être rétablis par la prise en compte du contexte de l'énoncé).

2.3 Retour à la traduction : sens, équivalence, compensation, agentivité

Nous avons introduit ces catégories de principe afférant à la linguistique textuelle pour sensibiliser les étudiants à l'existence même de la condition de textualisation, puis pour les orienter à intégrer cette dernière, en tant qu'action, dans l'exercice de la traduction.

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

À cet effet, nous avons jugé utile de rappeler certains principes clés, qui réintègrent les enseignements de la traductologie générale.

Premièrement, nous avons souhaité mettre en exergue le fait que les dispositifs de textualisation ont une portée signifiante en raison même de leur fonction connective et cohésive : ciment et fil conducteur de la matière linguistique et discursive, ils contribuent de façon incontournable à la compréhension de cette dernière. C'est dans cette fonction de véhicules de sens qu'ils se convertissent en centre d'intérêt pour la traduction. Dès lors, ils ne peuvent être ignorés, ni lors de l'analyse de la matière source, ni lors de la production traductive, puis de la révision. Apprendre à les connaître et à les reconnaître n'est donc qu'un exercice préalable au décryptage de leur contribution à la construction du sens, puis à leur emploi actif dans la reconstruction du sens en langue cible.

Deuxièmement, nous avons insisté sur l'importance de l'attitude critique envers la textualisation. Ressorts linguistiques, ses dispositifs s'inscrivent dans des tendances d'usage propre à chaque langue. Par ailleurs, ils sont soumis à des pratiques discursives propres à chaque situation de communication, genre et énonciateur. De ce fait, une fois surmonté l'écueil de la reconnaissance et l'identification de la contribution au sens des dispositifs sources, la question se pose de leur importation dans la matière cible de façon à ce qu'ils soient en adéquation avec les usages linguistiques et les pratiques discursives cibles en même temps qu'ils agissent pour la communication du sens source. En d'autres termes, la traduction de la textualisation passe par la prise de conscience, l'évaluation et la prise de décision.

Pour préciser l'exigence d'un traitement critique de la textualisation, nous avons fait appel à deux concepts clés de la théorie interprétative de la traduction, exprimant deux approches opposées au traitement traductif de la matière linguistique : la correspondance et l'équivalence. Bien que, comme nous l'avons évoqué, le cadre conceptuel de la théorie interprétative n'isole pas les dispositifs de textualisation en tant que problématique traductologique, il nous a semblé pertinent de lui emprunter ces traductèmes généraux pour les appliquer à la catégorie linguistique spécifique de la textualisation. Ainsi, si cette théorie conçoit la correspondance comme « transcodage », « reproduction du sémantisme lexical et grammatical » et l'équivalence comme « reformulation » issue d'une « interprétation du texte » et exprimant « de façon idiomatique en langue d'arrivée » « l'image mentale de la situation », le « sens du texte »[16], nous avons intégré ces traductèmes dans notre glossaire en les adaptant comme suit :

Correspondance : import conservatif des dispositifs de textualisation sources dans la production traductive cible ; leur présentation formelle est conservée.

Equivalence : import adaptatif des dispositifs de textualisation sources dans la production traductive cible ; leur fonction sémantique guide la traduction, leur forme linguistique est susceptible d'évoluer.

[16] Marianne, Lederer (1994), *La traduction aujourd'hui*, Paris : Hachette ; Lederer, Marianne, Lederer 2002), « Correspondances et équivalences faits de langues et de discours en traduction », un Fortunato, Israël (dir.) *Altérité, identité, équivalence*, Paris : Minard Lettres Modernes, p. 17-18.

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

Sur ces bases, nous avons invité les apprenants à toujours évaluer la pertinence d'un traitement par équivalence, c'est-à-dire d'un remaniement adaptatif de la textualisation source en fonction des exigences linguistiques et discursives cibles avant d'avaliser le choix de la transposition formelle. Dans ce cadre, nous avons notamment introduit le principe de la compensation textuelle, ressort opérationnel consistant à reporter des dispositifs de textualisation sources ou, plus largement, des donnés sémantiques à des endroits du texte différents des segments cibles directement correspondant au segment source qui contient ces dispositifs ou ces données. L'idée conductrice qui sous-tend ce principe est celle de la gestion transverse, coordonnée et interconnectée de segments cibles : aucun d'entre eux ne peut être considéré étanche ; plutôt, chacun d'entre eux est susceptible d'être ajustée au fil de l'eau en fonction des contraintes et des opportunités traductives qui se produisent dans les autres. Il conviendra de remarquer que la compensation textuelle peut aussi s'appliquer dans la phase de compréhension, en puisant dans les autres unités du texte pour éclairer la portée sémantique de l'unité en cours de traitement.

Parallèlement, nous avons souligné que la correspondance n'est pas à bannir d'emblée, dès lors que la conservation de la présentation formelle des dispositifs se révèle adaptée à l'expression de leur fonction sémantique et compatible avec les attentes formelles des récepteurs cibles.

Enfin, nous avons précisé que, dans le cadre de cette démarche critique, s'inscrit la reconnaissance d'une marge de discrétion et, partant, d'une responsabilité décisionnelle de taille pour le traducteur. Souhaitant attirer l'attention des apprenants sur la nécessité de s'octroyer et endosser avec sérieux ce rôle actif, nous avons présenté la textualisation comme un terrain d'action privilégié à cet effet. Nous avons, en ce sens, fait appel à l'idée de agentivité traductive[17]. Ce concept a été développé dans un cadre théorique à caractère sociologique, en référence à l'action du traducteur au sein des organisations – et à la reconnaissance de cette dernière de la part des traducteurs mêmes et de leurs interlocuteurs. Il nous a toutefois semblé pertinent d'en rappeler la validité sur le plan opérationnel de la traduction. Car c'est bien sur le socle d'une action assumée dans le traitement de la matière linguistique, entre autres *via* la textualisation, que l'affirmation organisationnelle et sociale du traducteur trouve, il nous semble, sa première légitimité. C'est en ce sens que, dans notre titre, nous envisageons la textualisation comme un levier d'autonomisation pour l'apprenant.

3 Traduire la textualité : une étude de cas

Pour la consolidation de la sensibilité textuelle dans les termes présentés ici, nous avons proposé des exercices applicatifs : repérage des dispositifs de textualisation dans un texte de langue cible pour la familiarisation ; repérage des dispositifs de textualisation dans un texte de langue source, pour la préparation de la traduction ; comparaison de la textualité dans un texte source et dans une traduction existante de ce dernier pour la reconnaissance de l'équivalence en textualisation ; traduction avec

[17] Gary Massey et *al.* (2020), « Harnessing a Hidden Power – International Corporate Communications, Translators and Translatorial Agency », Conference Paper, *14th Annual GEM&L Conference 4-6th May 2020 Global working and language : Towards an understanding of global-local interplay*, EM Strasbourg Business School, Strasbourg, France

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

prise en compte de la textualisation et commentaires explicatifs pour la pratique active de la traduction textualisante. Sans pouvoir reprendre l'ensemble de ces supports, nous présentons ici, à titre d'exemple, un extrait d'un exercice de traduction économique et financière anglais > italien réalisé dans le cadre d'un de nos TD (niveau Master 1).

Le texte source est un article portant sur les difficultés financières de la société saoudienne Aramco dans le contexte de la guerre des prix en cours dans le secteur pétrolier au printemps 2020[18] L'extrait sélectionné est le bloc titre – sous-titre.

Source :

Saudi Aramco slashes spending as oil price war rages
Capital expenditure expected to fall 23% at state energy company

Traduction proposée par l'étudiant :

La guerra dei prezzi si infuria : Saudi Aramco taglia le spese
Ci si aspetta un calo del 23% del Capex per compagnia energetica statale

Bien que très court, ce passage permet d'illustrer la portée traductive de quelques-uns des dispositifs de textualisation présentés plus haut : plan de composition ; progression thématique ; connecteurs argumentatifs ; anaphore ; implicitation ; marqueurs de prise en charge énonciative. Il laisse également place au déploiement de la compensation textuelle. C'est sur ces points que nous avons axé notre retour constructif à l'étudiant dans le cadre de notre accompagnement pédagogique à la textualisation.

Concernant le plan de composition, il nous semble utile de rappeler d'emblée la fonction textuelle du bloc titre – sous-titre dans le cadre macroscopique de la structure de l'article journalistique. Ensemble, ils apportent des informations de base qui permettent le cadrage et la communication de l'ensemble des données sémantiques fournis dans le corps de l'article. Ces informations sont par définition nouvelles en termes textuels car le titre et le sous-titre se placent au commencement du texte. De plus, une relation hiérarchique lie le sous-titre au titre : le deuxième précise et enrichit le premier, le rappelant de ce fait nécessairement. Les commentaires suivants, portant sur les phénomènes textuels mentionnés dans l'espace circonscrit du passage choisi, montreront, entre autres, que l'apprenant n'a pas entièrement mis à profit cet acquis général.

S'agissant de la traduction du titre, sans nous attarder sur des solutions traductives non relatives à la textualisation[19], nous observerons le traitement de la progression thématique et d'un connecteur argumentatif.

Faisant preuve d'une certaine sensibilité textuelle, l'apprenant a choisi d'emblée d'intervenir sur la progression thématique, c'est-à-dire sur l'ordre dans lequel les informations sont fournies. La source précise d'abord que Saudi Aramco coupe les dépenses, puis indique que cela arrive dans le contexte d'une guerre des prix qui s'endurcit. La

[18] Anjli, Raval (2020), « Saudi Aramco slashes spending as oil price rages », *Financial Times*, 15 mars 2020, URL : https://www.ft.com/content/2db0b152-6694-11ea-a3c9-1fe6fedcca75.

[19] Nous remarquons, notamment, une maladresse linguistique : « rages » est traduit par le réflexif « si infuria » (« s'enrage »), alors que la forme requise dans la formule invoquée ici est l'intransitif « infuria » (« fait rage »). L'article « la » a également été omis dans le sous-titre avant le substantif « compagnia ».

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

traduction présente quant à elle tout d'abord le contexte, puis donne l'information concernant l'entreprise dont il est question. Rien n'oblige, d'un point de vue purement linguistique, à procéder de la sorte, si ce n'est la difficulté d'expliciter en italien la relation causale-temporale exprimée en anglais par « as ». Or, l'obstacle pourrait être contourné par une nominalisation : « in piena guerra dei prezzi », notamment. L'apprenant ressent toutefois, à juste titre, le besoin de revoir les priorités dans la chaine d'informations. Effectivement, dans le fil narratif italien, dans la textualité cible donc, la disposition cause-conséquence paraît plus naturelle, l'effet « zoom » est plus efficace dans ce sens que dans l'autre.

Une question toutefois se pose concernant l'emploi des deux points. Ce signe de ponctuation joue ici le rôle d'un connecteur argumentatif avec fonction explicative. Plus précisément, en italien, lorsque les deux points revêtent cette fonction, la phrase qui les suit explique, éclaircit ou démontre ce qui est dit dans la phrase qui les précède. En ce sens, si on les remplaçait par une locution, celle-ci serait : « la raison en est », « cela s'explique par », « parce que ». En somme, tel qu'elle se présente formellement, la traduction proposée veut dire : « La guerre des prix sévit. Cela est dû au fait qu'Aramco coupe les dépenses ». Or, la relation argumentative portée par le texte source, et certainement celle que l'étudiant souhaitait exprimer, est en réalité : « Aramco coupe les dépenses du fait de la guerre des prix ». L'apprenant a fait ici un usage inversé du connecteur deux points, certainement par inadvertance ; peut-être par méconnaissance ou oubli de sa fonction, en raison de ses rares occurrences en italien ; ou plus probablement par influence de l'usage des deux points en français, langue des études du jeune traducteur de langue maternelle italienne et dans laquelle ce connecteur peut introduire une conséquence, un résultat. Quoi qu'il en soit, ce choix traductif a altéré la textualisation source. Manifestement, cet emploi erroné n'a pas fait l'objet d'une révision et n'a donc pu être rectifié ; la vérification de la textualisation comme étape conclusive de la traduction a manqué. Et ce précisément face à un connecteur peu commun, qui aurait dû imposer, plus que d'autres, un temps d'arrêt et un acte de vigilance. À la place des deux points, une virgule aurait été plus pertinente, pour rétablir la connexion argumentative escomptée, c'est-à-dire la suite temporelle ou la conséquence : « La guerra dei prezzi infuria, Saudi Aramco taglia le spese ». Le point aurait également pu être employé. Fréquent dans l'écriture journalistique et plus en général dans la langue écrite italienne, il ne marque en réalité aucune relation connective. Celle-ci pourrait toutefois être facilement rétablie par le récepteur, habitué à détecter et identifier des liens syntaxiques en l'absence de connecteurs là où le locuteur anglophone ou, dans une mesure plus importante, francophone, en dépendent pour appréhender le sens.

Pour clore la réflexion relative au titre, il convient également de remarquer une omission dans la traduction : « oil price war » devient simplement « la guerra dei prezzi ». À cet endroit, nous aurions sans doute également omis la référence au pétrole pour pouvoir nous servir de la locution courante « guerra dei prezzi », « la guerra dei prezzi del petrolio » n'étant pas idiomatique en italien.

Or, en tant que traducteur professionnel, nous n'aurions pas manqué de répercuter cette information sémantique dans l'environnement textuel proche, notamment en la

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

précisant au début du titre en guise de thème isolé (« Petrolio, guerra dei prezzi »), ou bien dans le sous-titre, où « energy » se prête bien à être rendu par un adjectif renvoyant de façon plus circonstanciée au pétrole. Puisque l'étudiant n'a pas eu recours à ce genre de solution, relevant de la compensation textuelle, nous pouvons constater un oubli à cet endroit.

Dans le sous-titre, nous observerons quatre dispositifs de textualisation : l'anaphore, l'implicitation, la prise en charge énonciative et la progression thématique.

L'anaphore est présente à deux reprises dans le texte source :

- « capital expenditure » rappelle « spending » dans le titre, moyennant un hyponyme, qui fournit un détail quant au type de dépenses qui seront coupées : il s'agit des dépenses d'investissement en capital, c'est-à-dire des fonds destinés à acquérir, entretenir ou améliorer le capital matériel de l'entreprise (propriétés foncières, bâtiments, équipements, technologies…).

- « state energy company » rappelle « Saudi Aramco » dans le titre, plus précisément définie en tant que compagnie étatique du secteur de l'énergie

Dans ce deuxième cas, l'anaphore est associée à une implicitation : l'état en question est l'état saoudien, comme le nom de l'entreprise le laisse entendre (en anglais plus qu'en italien, nous le verrons).

La première anaphore semble avoir été comprise et rendue de façon impeccable : à la place de la locution italienne « spese in conto capitale », l'étudiant choisit « capex » – acronyme syllabique et synonyme de « capital expenditure » en anglais, couramment employé en italien en alternative la locution citée. Également technique, mais plus bref, le terme apparaît ici comme un choix efficace et pertinent. Toutefois, la traduction du premier paragraphe de l'article, que nous n'analyserons pas ici en détails, montre que l'étudiant n'a peut-être pas décelé la relation sémantique liant « spending » et « capital expenditure » et qu'il aurait pu procéder à la traduction suite à une recherche terminologique non contextualisée. En effet, dans l'accroche de l'article – « Saudi Aramco will cut capital spending » – « capital spending », qui continue manifestement la chaîne anaphorique, est traduit, de façon toute à fait acritique comme « spese capitali ». Le fil rouge textuel n'a pas été suivi.

Concernant la deuxième anaphore, « state energy company », la traduction fournie est « compagnia energetica statale ». Il s'agit là d'une solution en principe incontestable, car elle reprend toutes les données terminologiques de la source. Toutefois, un exercice traductif qui prenne en compte la textualisation pourrait remettre en question une telle évaluation. En effet, si l'auteur du texte source s'autorise à fonder son anaphore sur une relation implicite liant « state » et « Saudi », c'est que cette solution est acceptable par ses récepteurs, sans doute parce que « Saudi » renvoie de façon évidente à « Saudi Arabia », ou peut-être simplement parce que le renvoi anaphorique ancrée sur un implicite est un dispositif couramment toléré dans la pratique textuelle anglophone. Or, notre sensibilité de locuteur natif nous indique qu'une reprise par correspondance de ce dispositif serait textuellement inefficace en italien : la charge sémantique émergeante serait trop faible pour qu'une connexion s'établisse aisément à

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

la réception. Et ce, plus spécifiquement, dans le contexte du bloc titre – sous-titre qui, selon la logique du plan de composition journalistique, est censé apporter les éléments de cadrage nécessaires pour le déploiement de l'article. La traduction de l'anaphore – laquelle, qui plus est, s'appuie sur une implicitation – entraîne donc ici une réflexion sur la progression thématique. En d'autres termes : que faut-il poser, et donc expliciter, comme élément nouveau et que peut-on donner à entendre comme information connue ? Un tel questionnement ne vaut qu'en réseau : en fonction d'une part des connaissances extratextuelles escomptées chez les récepteurs, d'autre part de ce qui a déjà ou n'a pas encore été communiqué dans le texte. Dans le contexte spécifique de la chaîne d'unités représentée par le titre et le sous-titre, qui a la fonction d'introduire et cadrer les unités suivantes, « statale » ne suffit pas seul à garantir la mise en relation par anaphore, car l'état en question n'a pas encore été mentionné. Pour sauver l'anaphore dans la textualisation italienne, il serait à notre avis convenable de forcer l'implicitation. On pourrait alors employer « saudita » à la place de « statale ». Toutefois, on risquerait par ce choix de ne pas transmettre une donnée sémantique supplémentaire portée par « state » et qu'il nous semble pertinent de conserver, d'autant plus qu'il s'agit d'une donnée nouvelle, à poser donc dans le dispositif textuel de cadrage qu'est le bloc titre – sous-titre : non seulement l'entreprise est saoudienne, mais elle est propriété de l'état saoudien. Au vu de ces considérations, « compagnia nazionale saudita » serait ici une solution plus adéquate.

Quant au traitement de la donnée sémantique portée par « energy », nous pourrions l'intégrer dans la séquence « compagnia energetica nazionale saudita » ; le communiquer par l'hyponyme « petrolifera » avec pour objectif de pallier l'omission de la référence au pétrole dans le titre ; ou enfin choisir de l'omettre, si le pétrole trouvait finalement sa place dans le titre. Une telle réflexion a bien une portée textuelle. En effet, le principe est ici, au nom de la compensation textuelle, de s'autoriser une gestion de la traduction qui fasse fi de la barrière de l'unité et qui considère les unités limitrophes comme autant d'espaces légitimes pour la communication de données sémantiques et/ou de relations textuelles ne pouvant pas être intégrés dans une unité cible donnée. Et ce, en raison de contraintes imposées par les pratiques linguistiques ou de textualisation cibles, mais également suite à des choix traductifs préalables.

S'agissant de la prise en charge énonciative, le marqueur dans le texte source est « expected » : la réduction des dépenses d'investissement de capital n'est pas actée mais attendue. La voix passive dans la formulation source ne fournit pas d'emblée l'information concernant le sujet de l'attente. Toutefois, un traitement transversal de la matière sémantique permet facilement de rétablir cette donnée. Il s'agit là d'exploiter les unités textuelles limitrophes non pas pour y placer des informations lors de la reformulation, mais pour en extraire des informations aux fins de la compréhension. Tout d'abord, dans le sous-titre même, « at the … company » précise le cadre, laissant entendre que l'on attend une réduction dépenses au sein de l'entreprise. Or, pour un locuteur non natif, ou plus simplement pour un récepteur n'ayant pris connaissance que du bloc titre – sous-titre, ce complément d'information risque de ne pas apporter toute la lumière nécessaire : si la réduction des dépenses est attendue au sein de l'entreprise le doute concernant le sujet subsiste. L'on pourrait en effet se demander si une telle attente se produit au sein même d'Aramco ou si des observateurs externes

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

guetteraient les évolutions de la gestion financière de l'entreprise – des actionnaires, ou des analystes par exemple. Plus loin, dans le corps de l'article, un couple d'unités lève le doute : *Capital expenditure was $32.8bn in 2019 and it is expected to fall to $25bn-$30bn in 2020, Saudi Aramco said. "Capital expenditure for 2021 and beyond is currently under review," it added.* En claire relation anaphorique avec le sous-titre, la première unité le répète et le précise, introduisant le marqueur de prise en charge énonciative explicite « Saudi Aramco said », dupliqué par « it added » dans la deuxième unité. Ainsi, il devient aisé de développer l'implicite engendré par « is expected to » : c'est l'entreprise même qui prévoit de réduire ses dépenses. L'apprenant n'applique manifestement pas cette lecture transverse, mais gère l'implicite en puisant directement dans le segment de texte en cours de traitement. Il choisit d'abord la forme impersonnelle « ci si aspetta » (« on attend, on s'attend à ») pour rendre « is expected to » la grammaire italienne ne permettant pas de reproduire le passif pour cette forme. Puis, il prend position quant au sujet de l'attente en traduisant « at the [...] company » par « per (la) compagnia », laissant donc entendre que des observateurs externes s'attendent à constater une réduction des dépenses au sein de l'entreprise.

Sa traduction est donc imprécise, mais non seulement. La solution « ci si aspetta un calo del 23% del Capex per compagnia energetica statale » nous paraît globalement peu percutante pour faire office de sous-titre. Le développement « ci si aspetta » suivi de « per » étant d'une part peu idiomatique, d'autre part trop ample, à nos yeux de traductrice confirmée. En faisant appel de façon plus assumée à l'*agency* traductive, nous oserions un traitement plus libre du marquer de prise en charge énonciative. Notamment, nous pourrions expliciter d'emblée l'information fournie par le corps du texte, en précisant que l'entreprise annonce une réduction : « La compagnia nazionale saudita annuncia un Capex a -23% ». Nous pourrions également y renoncer et nous concentrer sur les faits : « La compagnia nazionale saudita riduce il Capex del 23% ». Ces deux solutions impliqueraient un remaniement de la progression thématique : la réduction des dépenses d'investissement en capital serait toujours communiquée en tant que rhème, comme donnée nouvelle ou plus précisément comme complément d'information, étant donné que la réduction des dépenses a déjà été mentionnée dans le titre, tandis que le sous-titre apporte des précisions quant au type de dépenses et à la portée de la réduction. Or, sa position changerait par rapport à la source. Ici, le rhème est mis en avant (*Capex expected to fall 23%*), suivi de la référence à l'entreprise (*at state energy company*), qui a déjà été mentionnée. Dans les deux solutions proposées, le thème arrive en premier (l'entreprise), suivi de l'information nouvelle (annonce une réduction ou réduit le capex de 23%). Le marqueur de prise en charge énonciative pourrait également être supprimé tout en respectant la progression de la source : « Capex a -23% per la compagnia petrolifera nazionale saudita ». L'on remarquera que les autres solutions proposées ne contiennent pas toutes l'information relative au type d'entreprise, « petrolifera » en l'occurrence. Il s'agit ici de respecter l'impératif de concision imposé par le genre journalistique et plus particulièrement par le sous-genre titre – sous-titre. Une prise de décision textuelle s'impose donc, pour l'intégration de cet élément dans l'une ou l'autre des deux lignes du bloc. La gestion transversale des unités textuelles se révèle à cet effet, encore une fois, une approche incontournable.

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

4 Ouverture : de la textualisation à la communication

Telle que nous l'avons présentée ici, la textualisation nous apparaît comme une démarche clé dans le processus traductif. Outil précieux pour réussir le pari de la reverbalisation sur l'ensemble de l'empan textuel, elle permet aux apprenant de voir outre le focus linguistique du sous-segment (procédés) et le focus sémantique du segment (reverbalisation au niveau de l'unité de sens), après évidemment les avoir dûment pris en compte. Par ailleurs, la textualisation nous semble avoir l'avantage de concrétiser l'application de l'agentivité traductive aux yeux des apprenants, leur montrant que leur espace d'intervention – et donc leur responsabilité de traducteurs – s'étend au-delà de l'unité et couvre le texte tout entier.

Toutefois, la réflexion sur la textualisation ne saurait épuiser la mission pédagogique de sensibilisation à une approche holistique au texte. C'est pourquoi, dans le cadre de nos cours, nous avons tenu à inscrire la textualisation – qui relève finalement de la gestion de la matière linguistique – dans la réalité de la prise de parole et à la mettre en perspective en tant que démarche de « sortie du segment » qui nécessite d'être prolongée dans la « sortie du texte ».

Dans cette optique, nous avons invité les apprenants à rester à l'affut des données sémantiques portées par le cadre réel dans lequel le texte est produit et/ou auquel il renvoie, puis à les exploiter pour travailler de façon lucide et informée sur la textualisation du document cible. Plus précisément, nous avons rappelé l'ancrage de la textualisation non seulement dans la pragmatique – la prise de parole en tant qu'action en contexte –, mais également dans le discours – la prise de parole socialement caractérisée, telle que l'entendent Dominique Maingueneau[20] et Patrick Charaudeau[21] et telles que l'explorent Hatim et Mason[22] – et dans la communication – au sens général d'*action (mais aussi interaction)* de partage de l'information en contexte – celui, notamment, suggéré par Nord[23] – mais également dans l'acception de *système* de partage de l'information, y compris, mais non exclusivement à des fins commerciales, impliquant l'organisation d'acteurs et canaux en structures et dynamiques dotées d'un caractère professionnel et d'un impact social.

Ne pouvant développer, dans le cadre de cet article, la réflexion sur les synergies propres à ce réseau de dimensions à la fois extratextuelles et nécessairement incarnées dans le texte, nous comptons y consacrer une contribution ultérieure.

[20] Dominique, Maingueneau (2012), « Que cherchent les analystes du discours », Argumentation et analyse du discours, n. 9, 2012.

[21] Patrick, Charaudeau (1993), « Le contrat de communication dans la situation classe », Halté, Jean-François (dir.) *Inter-Actions*, Metz : Université de Metz, URL : http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-dans.html ; Patrick, Charaudeau (2006) « Un modèle socio-communicationnel du discours. Entre situation de communication et stratégies d'individuation », in *Médias et Culture.* Discours, outils de communication, pratiques : quelle(s) pragmatique(s) ?, Paris : L'Harmattan, URL : http://www.patrick-charaudeau.com/Un-modele-socio-communicationnel.html ; Patrick, Charaudeau (2009), « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », in Patrick, Charaudeau (dir.), _Identités sociales _et discursives du sujet parlant, Paris : L'Harmattan, URL : www.patrick-charaudeau.com/identite-sociale-et-identite.com.

[22] Basil, Hatim, et Ian, Mason (1990), *Discourse and the Translator*, London : Longman.

[23] Christiane, Nord (1988), *Textanalyse und Übersetzen. Theorie, Methode und didaktische Anwndung einer übersetzungsrelevanten Textanalyse*, Tübingen : Stauffenburg.

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

En guise d'introduction à une telle réflexion, nous renvoyons à l'outil pédagogique conçu par Maria Laura Perassi[24] : un modèle d'analyse textuelle pour la traduction, qui préconise l'éclairage du cadre pragmatique (par l'identification de la situation – discursive, dans la nomenclature de Perassi – et de ses participants, ainsi que de la fonction du texte) en amont d'une étude macroscopique du texte menée notamment sous les prismes du genre et de la structure, avant de jeter un regard plus capillaire sur les composantes linguistiques qui signalent un renvoi au contexte pragmatique. Particulièrement sensible aux interactions entre texte et extratextualité, cette matrice constitue non seulement un intéressant prélude à l'analyse de la textualisation telle que nous l'avons proposée ici, mais également un point de départ prometteur pour l'élaboration d'un cadre théorique rassemblant la pragmatique, le discours et la communication autour du texte.

Bibliographie

Adam, Jean-Michel (2005), _La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours, _Paris : Armand Colin.

Baker, Mona (2001), *In Other Words*, 2e éd., Oxon : Routledge.

Baker, Mona (1992), *In Other Words*, Londres : Routledge.

Charaudeau, Patrick (2009) « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », in Charaudeau, Patrick (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris : L'Harmattan, URL : www.patrick-chareaudeau.com/identite-sociale-et-identite.com

Charaudeau, Patrick (2006), « Un modèle socio-communicationnel du discours. Entre situation de communication et stratégies d'individuation », in *Médias et Culture.* Discours, outils de communication, pratiques : quelle(s) pragmatique(s) ?, Paris : L'Harmattan, URL : http://www.patrick-charaudeau.com/Un-modele-socio-communicationnel.html

Charaudeau, Patrick (1993), « Le contrat de communication dans la situation classe », Halté, Jean-François (dir.) *Inter-Actions*, Metz : Université de Metz, 1993, URL : http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-dans.html

Chesterman, Andrew (1997), *Memes of Translation, The Spread of Ideas in Translation Theory*, Amsterdam – Philadelphia : Benjamins.

Delisle, Jean (1993/2003/2013), *La traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français* de Delisle, Editions de l'Université d'Ottawa.

Gile, Daniel (2005), *La traduction. La comprendre, l'apprendre*, Paris : Presses Universitaires de France.

Hatim, Basil et Mason, Ian (1990), *Discourse and the Translator*, London : Longman.

Lederer, Marianne (2018) « Unité de traduction ou unité de sens ? Du linguistique au cognitif », *Equivalences*, n° 45, vol. 1-2, 2018, p. 27-44

Lederer, Marianne (2002), « Correspondances et équivalences faits de langues et de discours en traduction », Israël, Fortunato (dir.) *Altérité, identité, équivalence*, Paris : Minard Lettres Modernes p. 17-34.

Lederer, Marianne (1997), « La théorie interprétative de la traduction : un résumé », *Revue des lettres et de traduction*, n° 3, 1997, p. 11-20.

Lederer, Marianne (1994), *La traduction aujourd'hui*, Paris : Hachette.

Maggi, Ludovica (2019), « Pour une pédagogie de la textualisation. Verbaliser la reverbalisation, construire la communication, affirmer le traducteur », *Traduire, n.* 241.

Maingueneau, Dominique (2012), « Que cherchent les analystes du discours », *Argumentation et analyse du discours*, n. 9.

[24]Perassi, Maria Laura, « Modelo de análisis textual para la traducción », *Nueva revista de lenguas extranjeras*, 13. Universidad Nacional de Cuyo, Mendoza, Argentina, 2010, p. 127-14

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

Malblanc, Alfred (1968), *Stylistique comparée du français et de l'allemand* (5è éd. rev.), Paris : Didier.

Massey, Gary (2020), « Harnessing a Hidden Power – International Corporate Communications, Translators and Translatorial Agency », Conference Paper, *14th Annual GEM&L Conference 4-6th May 2020 Global working and language : Towards an understanding of global-local interplay*, EM Strasbourg Business School, Strasbourg, France.

Nida, Eugene (1964), *Towards a Science of Translating*, Leiden : E.J. Brill.

Neubert, Albrecht et Shreve, Gregory M. (1992), *Translation as Text*, Kent, Ohio, The Kent State University Press.

Perassi, Maria Laura (2010), « Modelo de análisis textual para la traducción », *Nueva revista de lenguas extranjeras*, *13*. Universidad Nacional de Cuyo, Mendoza, Argentina, p. 127-142

Raval, Anjli (2020), « Saudi Aramco slashes spending as oil price rages », *Financial Times*, 15 mars 2020, URL : https://www.ft.com/content/2db0b152-6694-11ea-a3c9-1fe6fedcca75

Seleskovitch, Danica (1975), *Langage, langues et mémoire, étude de la prise de note en interprétation consécutiv*, Paris : Lettres Modernes Minard.

Vinay, Jean-Paul et Darbelnet (1958), Jean, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Montréal : Beauchemin.

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281